

QR7 – Préalables

QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LE NOUVEAU PROG. SCIENCES HUMAINES

1 Peut-on offrir un cours lié à un objectif d'approfondissement¹ sans que l'élève ait atteint des acquis préalables parmi les objectifs d'initiation?

Pour l'ensemble du programme d'études, la question des cours préalables relève des établissements d'enseignement. Toutefois, le nouveau devis ministériel 300.A1, au même titre que l'ancien devis 300.A0, exige de l'élève certains acquis disciplinaires d'initiation avant qu'il ou elle n'entreprenne ses cours d'approfondissement.

Programme d'études 300.A0 (2001)

Le programme d'études 300.A0 prévoyait des préalables pour les objectifs d'approfondissement (022R) et d'application (022S). Dans la section « Contexte de réalisation » de chacun de ces objectifs, il est mentionné : « Dans le cadre d'au moins une discipline du champ d'études des sciences humaines ayant fait l'objet d'une initiation ». Selon l'ancien programme, il fallait, par exemple, que l'élève ait suivi un cours d'initiation à la géographie (qui atteint l'objectif 022N) pour pouvoir suivre un cours d'approfondissement ou d'application en géographie. Pour offrir un cours d'enrichissement (objectif 022U), la discipline devait avoir fait l'objet d'un approfondissement ou d'une application.

Nouveau programme d'études 300.A1 (2021)

Pour le nouveau programme d'études, l'approche et la formulation sont différentes, mais la visée demeure la même : prévoir l'initiation à une discipline avant de l'approfondir. Pour ce faire, l'objectif d'analyse (0ANA), l'objectif sur un enjeu thématique (0ENJ) et l'objectif d'observation (0PRA) exigent de l'élève « l'utilisation judicieuse d'acquis disciplinaires liés aux réalités humaines étudiées (0ANA), liés à l'enjeu (0ENJ) ou liés aux réalités humaines à observer » (0PRA). Il s'agit du premier critère de performance du deuxième élément de chaque objectif (voir la figure 1.1).

¹ Dans un programme d'études collégiales, chaque objectif est formulé sous la forme d'un énoncé et d'éléments d'une compétence. Un objectif correspond à ce qui est plus communément appelé une compétence.

Les acquis disciplinaires représentent principalement les savoirs et les habiletés enseignés à l'élève dans ses cours d'initiation. Par exemple, si l'élève n'a pas été initié à l'administration, il ne dispose pas des bases lui permettant de faire l'utilisation d'acquis en administration, comme l'exigent les objectifs d'approfondissement. En conséquence, il serait mal avisé d'offrir à l'élève un cours d'approfondissement en administration sans au préalable l'avoir initié à cette discipline. Cela irait à l'encontre de l'approche qui a été privilégiée dans le nouveau devis ministériel.

FIGURE 1.1 Extraits des objectifs OANA, OENJ et OPRA relatifs aux acquis disciplinaires préalables

Approfondissement		Code : OANA
<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>	
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence	
Analyser des réalités humaines par l'approfondissement d'une perspective disciplinaire en sciences humaines.	- Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.	
Éléments de la compétence	Critères de performance	
Examiner des éléments fondamentaux associés à une perspective disciplinaire en sciences humaines.	Utilisation judicieuse d'acquis disciplinaires liés aux réalités humaines étudiées. [...]	

Approfondissement		Code : OENJ
<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>	
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence	
Analyser un enjeu thématique selon une perspective multidisciplinaire en sciences humaines.	- Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.	
Éléments de la compétence	Critères de performance	
Examiner des éléments fondamentaux associés à une pluralité de perspectives disciplinaires en lien avec l'enjeu.	Utilisation judicieuse d'acquis disciplinaires liés à l'enjeu. [...]	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Analyser des réalités humaines observées dans un contexte appliqué* aux sciences humaines.	• Respect des règles d'éthique. • Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. • Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence	Critères de performance
Examiner des éléments fondamentaux disciplinaires ou multidisciplinaires en lien avec les réalités humaines à observer.	• Utilisation judicieuse d'acquis disciplinaires liés aux réalités humaines à observer. • [...]

Dans le cas d'un cours 300 associé à l'objectif d'approfondissement OENJ ou à l'objectif d'approfondissement OPRA, il appartient au collège de déterminer quels acquis disciplinaires d'initiation sont nécessaires.

2 Peut-on atteindre les cinq objectifs facultatifs associés aux préalables universitaires dans la formation spécifique du nouveau programme d'études?

Le nouveau programme d'études permet l'atteinte de quatre préalables universitaires sur cinq. Considérant que les minimums de périodes pour les objectifs de méthodologie (195), d'initiation (240) et d'approfondissement (135) totalisent 570 périodes d'enseignement sur un maximum de 810 périodes, **il reste au plus 240 périodes pour offrir 4 cours associés aux préalables universitaires.**

EXEMPLE 2.1 Biologie, calcul différentiel, calcul intégral et algèbre

OPU1	Biologie en sciences humaines	45 périodes
OPU2	Calcul différentiel en sciences humaines	75 périodes
OPU3	Calcul intégral en sciences humaines	60 périodes
OPU4	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle en sciences humaines	60 périodes
		240 périodes

EXEMPLE 2.2 Biologie, calcul différentiel, calcul intégral et statistiques

OPU1	Biologie en sciences humaines	45 périodes
OPU2	Calcul différentiel en sciences humaines	75 périodes
OPU3	Calcul intégral en sciences humaines	60 périodes
OPU5	Statistiques et probabilités en sciences humaines	45 périodes
		225 périodes

EXEMPLE 2.3 Biologie, calcul différentiel, algèbre et statistiques

OPU1	Biologie en sciences humaines	45 périodes
OPU2	Calcul différentiel en sciences humaines	75 périodes
OPU4	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle en sciences humaines	60 périodes
OPU5	Statistiques et probabilités en sciences humaines	45 périodes
		225 périodes

EXEMPLE 2.4 Calcul différentiel, calcul intégral, algèbre et statistiques

OPU2	Calcul différentiel en sciences humaines	75 périodes
OPU3	Calcul intégral en sciences humaines	60 périodes
OPU4	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle en sciences humaines	60 périodes
OPU5	Statistiques et probabilités en sciences humaines	45 périodes
		240 périodes

Compte tenu des attentes des universités en faveur d'un accès élargi à une diversité de disciplines et de cours de sciences humaines ainsi que de la place importante occupée par la méthodologie de la recherche et du travail intellectuel, le minimum de périodes d'enseignement est passé de 435 à 570, sur un total plus élevé, soit entre 765 et 810, alors que les disciplines de sciences humaines sont maintenant limitées à 150 périodes. Dans ce contexte, une combinaison de quatre préalables universitaires sur cinq permettra à l'élève de satisfaire aux conditions d'admission des programmes d'études des universités québécoises.

Si un élève souhaite néanmoins **atteindre un cinquième préalable universitaire**, le collège a la possibilité de le lui offrir **par la voie du cheminement *Préalables universitaires* (080.04)**². À l'intérieur de ce cheminement, qui a pour but de donner à l'élève une formation lui permettant d'accéder à un programme d'études universitaires, les objectifs OPU1, OPU2, OPU3, OPU4 et OPU5 sont offerts³.

² Ministère de l'Enseignement supérieur. [Préalables universitaires \(080.04\)](#), Québec, Le Ministère, 2021, 8 p.

³ Pour en savoir plus : Gosselin, Sophie. [Formation ordinaire : Portrait de la formation collégiale](#), Études et recherches, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 2021, p. 19-20.